



PAR COURRIEL

Québec, le 26 mars 2024



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2023-2024.546



Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 27 février dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] »

1. Le nombre total des chirurgies orthopédiques effectuées pour remplacer des hanches entre le 1er janvier 2018 à ce jour;
2. De l'ensemble des chirurgies PTH réalisées entre le 1er janvier 2018 à ce jour, combien de patients ont nécessité une chirurgie de révision?
3. De ce nombre total, combien de patients ont reçu des prothèses de la compagnie Stryker Canada, modèle Accolade 2;
4. Dans le nombre total de patients opérés et qui ont reçu une prothèse Accolade 2, combien de patients ont nécessité une chirurgie de révision (changement de prothèse) ? » (*sic*).

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, un document répondant aux points 1 et 2 de votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

... 2

En ce qui concerne les points 3 et 4 de votre demande, il s'avère que votre demande d'accès relève davantage de chacun des établissements de santé et de services sociaux. Nous vous invitons à formuler votre demande auprès des responsables de l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels de ces instances. Leurs coordonnées sont disponibles en ligne sur le site Internet de la Commission d'accès à l'information :

https://www.cai.gouv.qc.ca/uploads/pdfs/CAI_LI_Resp_Acces.pdf

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

[REDACTED]

Caroline Dumont

p. j. 2